LAGNEY



INFORMATION MUNICIPALE

Mai 2026 – Numéro 2602

Sommaire :

Page 1 : Edito du Maire
Nouveau conseil municipal

Page 2 : Commissions municipales
Situation aménagement foncier
Sécurité

Page 3 : Budget 2026

Page 4 : Situation bâtiment Mairie
Chantiers lancés

Page 5 : Brioches de l'amitié
Utilisation ancienne mairie
Agenda des manifestations
Broyage végétaux
Divagation des chiens

Page 6 : Logements communaux
Histoire et patrimoine

Edito du Maire :

Le 15 mars dernier, les urnes ont livré leur verdict et Lagney s'est doté d'un nouveau Conseil Municipal. Quelques jours plus tard, j'ai eu l'honneur d'être élu maire de la commune.
Depuis, avec mes adjoints et plusieurs commissions, en attendant le vote du budget, nous avons engagé les premières actions prioritaires, issues de la concertation avec les habitants.

Le programme défendu par la majorité municipale lors de la campagne électorale est affiché en mairie. Il constituera le fil conducteur de notre action tout au long du mandat.
La nouvelle méthode de travail que nous mettons en place vous invitera régulièrement à construire, avec nous, l'avenir du village.

Comme annoncé, nous rétablissons le bulletin d'information municipal. Il sera complété, si nécessaire, par des communications ponctuelles en fonction de l'actualité communale ou intercommunale. En parallèle, la refonte du site internet va être engagée afin d'en simplifier et d'en enrichir l'utilisation.

Le Maire, Jacques MATHIEU

Le nouveau Conseil Municipal de LAGNEY

Maire : Jacques MATHIEU
1er Adjoint : Hervé FOREST
2ème Adjointe : Christine THEVENON-COLUSSA
3ème Adjoint : Logan MATHIOT

Les conseillers municipaux :

Océane BERTRAND	Cyrielle JACQUEMET	Gaétan SIMONIN	Laurette CLAUDE
Emmanuel PIERSON	Elodie NIVILLE	Valentin BOSSY	Maria BANNEROT
Bernard CHENOT	Virginie GRAND	Pascal LOEFFLER	

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Permanence du Maire et/ou des Adjoints : Mardi de 17h à 19h

Mairie de Lagney : 28, Rue de la Méselle -54200 LAGNEY

Tel : 03-83-63-86-77 **Mail :** Commune.lagney@wanadoo.fr
Site internet : https://www.lagney.mairie54.fr.
Application intramuros en ligne : https://www.intramuros.org/lagney

Les commissions et représentations municipales

- **Représentants** de la Commune auprès du **Syndicat intercommunal scolaire** « le 3V »
 - **Titulaires** : Christine THEVENON-COLUSSA, Cyrielle JACQUEMET, Gaétan SIMONIN.
 - **Suppléants** : Jacques MATHIEU, Logan MATHIOT, Elodie NIVILLE.
 Le 8 avril, Christine THEVENON-COLUSSA a été élue **vice-présidente du syndicat scolaire.**
- **Correspondant défense** : Hervé FOREST.
- **Représentant à Meurthe-et-Moselle Développement** : titulaire Jacques MATHIEU, suppléant Hervé FOREST.
- **Représentants au Territoire Nord Toulois** : Hervé FOREST et Valentin BOSSY.
- **Représentants** au sein de l'association des **Communes Forestières du 54** : Titulaire Logan MATHIOT, Suppléant Pascal LOEFFLER.
- **Représentants** au sein de l'association intercommunale des **sentiers de la Linotte** : Laurette CLAUDE et Bernard CHENOT.
- **Représentants** au sein du **Parc Naturel Régional de Lorraine** : Titulaire Logan MATHIOT, suppléante Cyrielle JACQUEMET.

Six commissions municipales permanentes ont été créées :

COMMUNICATION :	Hervé FOREST, Logan MATHIOT, Océane BERTRAND, Virginie GRAND, Valentin BOSSY, Laurette CLAUDE
JEUNESSE et CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :	Hervé FOREST, Logan MATHIOT, Christine THEVENON-COLUSSA, Valentin BOSSY.
TRAVAUX :	Océane BERTRAND, Cyrielle JACQUEMET, Emmanuel PIERSON, Gaétan SIMONIN, Virginie GRAND, Pascal LOEFFLER, Logan MATHIOT, Bernard CHENOT.
SOCIALE :	Océane BERTRAND, Christine THEVENON-COLUSSA, Hervé FOREST, Elodie NIVILLE
FORET :	Logan MATHIOT, Emmanuel PIERSON, Bernard CHENOT, Pascal LOEFFLER
PATRIMOINE/ ENVIRONNEMENT :	Océane BERTRAND, Logan MATHIOT, Christine THEVENON COLUSSA, Elodie NIVILLE, Maria BANNEROT.

Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions municipales.
Trois commissions ont été lancées à ce jour : Communication, Travaux et Sociale. Une information régulière sur les travaux engagés sera donnée.

- Emmanuel PIERSON a accepté d'être le **correspondant incendie** de la commune

Situation Aménagement Foncier

L'arrêté départemental de clôture de l'aménagement foncier de Lagney avec extension sur la commune de Lucey a été signé le 15 avril 2026. Le plan définitif sera déposé en mairie de Lagney le 04 mai 2026. **La date de dépôt du plan en mairie entrainera la clôture de l'opération**.

Cet arrêté et l'arrêté préfectoral autorisant les travaux connexes seront affichés le 04 mai 2026.

Sécurité

Suite à un nouveau cambriolage qui a eu lieu il y a quelques jours rue du Rosoir, nous rappelons quelques consignes :
Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur, **activez les alarmes** si vous en avez, ou envisagez d'en installer une, **signalez toute présence ou comportement suspect** aux forces de l'ordre et r**enforcez les liens de voisinage** : se prévenir en cas d'absence, relever le courrier, etc.

Nous attendons un rendez vous avec la gendarmerie qui a été sollicitée pour envisager la suite donnée au niveau communal.

Le budget 2026

Budget de fonctionnement 2026 : les principaux chiffres arrondis des **recettes**			
Type de recettes	Montant	% sur budget total	
Impôts et taxes	173 000,00 €	22.2 %	Maitrise modérée – à manier avec prudence
Ventes/services/immobilier	118 000,00 €	15.1 %	Seule recette sur laquelle la commune peut influer
Dotations	95 000,00 €	12.2 %	Aucune maîtrise / dépend de la politique nationale
Excédent années antérieures	388 000,00 €	49.81 %	Recettes non pérennes
BUDGET TOTAL	**779 000,00 €**		

Commentaires :

- Forte dépendance de l'excédent reporté
- Plutôt une bonne résilience car la commune dépend de manière modérée aux dotations (3ème recette pérenne) et dispose de recettes diversifiées (vente de bois, bail de chasse, locations de salle, locations immobilières).
- Le taux des taxes votées par la commune reste inchangé. Les augmentions qui seront constatées relèvent des augmentations décidées par l'Etat.

Budget de fonctionnement 2026 : les principaux chiffres arrondis des **dépenses**			
Type de dépenses	Montant	% sur budget total	
Services extérieurs	130 000,00 €	33.25 %	Economies limitées sans détérioration des services
Personnel	97 500,00 €	24.94 %	Incompressible
Syndicat scolaire des 3V	70 000,00 €	17.90 %	Incompressible
Energie	37 000,00 €	9.46 %	Economies limitées sans investissements
BUDGET TOTAL	391 000,00 €	49.81 %	

Détail des principales dépenses d'investissement prévues au budget 2026

203	Frais études	**24 000,00 €**
2111	Achat de terrain - Zone PRO	**10 000,00 €**
2117	Travaux sylvicoles - Parcelle 36	**3 500,00 €**
212	Zone déchets - Aménagement plateforme	2 500,00 €
	Zone stockage bois - Busage fossé	2 500,00 €
	Sécurisation zones déchets et bois	1 000,00 €
	Parking Rue du Rosoir	25 200,00 €
	Parking terrain communal 450 m²	
	Parking Croix Parrain	
	Parking minute Charme	3 000,00 €
		34 200,00 €
2135	Agencements dont celui de l' ancienne mairie	**15 000,00 €**
2182	Matériel de transport : Remorque	**1 500,00 €**
2183	Matériel informatique : Vidéo projecteur/Ecran ordi	**4 500,00 €**
2184	Divers mobiliers : Chaises / Plateau	**5 000,00 €**
2188	Tableau d'affichage	**5 000,00 €**
231	Aménagement divers Voirie *Dont Installation de miroirs*	50 000,00 €
	Travaux fonciers	115 000,00 €
	Cimetière	25 000,00 €
	Travaux éventuels nouvelle mairie	50 081,84 €
		240 081,84 €

Point de situation Bâtiment Mairie

A date, le bilan des dépenses est le suivant :

Pré-étude	JM CADEL	02/06/2022	4 800,00 €
Maîtrise d'œuvre	AMBERT & BIGANZOLI		93 739,34 €
	TETRA		14 291,76 €
	SINGLER		30 694,56 €
	GEHIN		11 772,72 €
Géomètre	HERREYE		1 590,00 €
contrôle TECHNIQUE	APAVE		5 400,00 €
SPS	APAVE		13 724,05 €
Mission HAND	APAVE		360,00 €
Mission MERU	APAVE		720,00 €
DIAG Amiante	APAVE		2 790,00 €
Etude acoustique	VENATECH		5 256,00 €
Etanchéité à l'air	DM Expertises		2 606,40 €
Losange			7 994,40 €
Volet et stores	MAIREL		9 927,60 €
Fourreaux Telecom	ADAM DELVIGNE		952,80 €
Luminaires	TOUL ELEC		805,20 €
Branchement	ENEDIS		7 288,70 €
Places PMR	VIRIOT MEYER		9 888,00 €
		Sous total	224 601,53 €
Divers Travaux	Lots marché	Sous total	1 593 289,90 €
		Total	**1 817 891,43 €**

A ce jour, la mairie a été transférée et un appartement est loué. Cependant, des désordres majeurs ont été relevés avant la date de fin de la période de parfait achèvement. Ces derniers ont été communiqués par courrier recommandé au cabinet d'architectes.

Les principaux désordres identifiés :

- Bruits pompe à chaleur et ventilations – Nuisances pour les voisins
- Toujours de l'humidité dans la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- Evacuation des condensats dans le local de la pompe à chaleur inexistante
- Accès Personnes à Mobilité Réduite (PMR) salle du conseil non conforme.

Chantiers lancés

Dératisation :

La première intervention de l'entreprise commanditée par la CCTT a eu lieu en avril dans le réseau d'assainissement. Il est noté une prolifération des rongeurs moins importante que les années passées.
Néanmoins, une réunion avec un professionnel et les riverains des zones les plus impactées sera organisée prochainement pour envisager la suite à donner.

Rebouchage nids de poule :

Le rebouchage des nids de poule sur les chemins de la Ruelle Thiébaud et St Clément a été effectué par les services techniques de la Communauté de Communes.

Suite à la délibération du 03 avril

En vue de la création d'un parking communal en bas de la Grande Rue, la demande de modification du PLUI a été adressée à la CCTT.

Récolement des archives communales :

Les archives d'une commune sont constituées par l'ensemble des dossiers, données et documents, quels que soient leur date, leur forme ou leur support, produits ou reçus dans le cadre de l'exercice des missions de service public.

Les archives des élus membres de l'exécutif produites ou reçues dans le cadre de leurs fonctions sont également à prendre en compte dans le récolement. Celui-ci concerne donc aussi bien des dossiers clos que des documents récents conservés au secrétariat de la mairie ou dans les services. Il faut récoler les archives même non classées ni inventoriées : relever l'existence de ce vrac, en calculer le volume et, de manière approximative, en évaluer le contenu et la période. S'il y a eu disparition de documents (inondation, incendie, vol…), il faut l'inscrire dans le récolement. Le procès verbal est signé par l'ancien maire et le nouveau. Le récolement doit être finalisé avant juillet 2026.

Suite au vote du budget le 28 avril :

Les commandes suivantes vont être lancées :

- Zone déchets verts : Aménagement de la place
- Zone stockage bois : Aménagement de l'accès
- Réfection chemin forestier : de la baraque de chasse à l'entrée côté Boucq
- Aménagement parking et zone florale entrée coté Boucq
- Signalisation routière : achats de panneaux et miroirs

Le projet cimetière a été lancé.

Brioches de l'amitié

119 brioches ont été vendues à Lagney pour une somme de 650 euros au profit de l'AEIM. Un grand merci aux généreux acheteurs.

Utilisation du bâtiment « ancienne mairie »

20 mai à 18h30 salle du conseil : Réunion avec les associations et les porteurs dee projets pour envisager l'utilisation des locaux du bâtiment « ancienne mairie » et son fonctionnement futur.

Agenda des manifestations

- 8 mai : **Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale** sur le continent européen.
 A 11 h : cérémonie au monument aux morts, avec dépôt de gerbes et appel aux morts.
 A l'issue, verre de l'amitié à la salle polyvalente
- 9 mai : **MECABOURSE** organisée par l'Echineau
- 13 mai : **Les 15 ans du Bar Restaurant l'Escale**
- 26 Juin : A partir de 18 heures, **FETE DE L'ECOLE** à Bruley organisée par l'APE
- 4 et 5 juillet : **TOURNOI DE FOOT** organisé par l'Echineau
- 30 Août : **BROCANTE** organisée par Familles Rurales

Broyage végétaux



Une dizaine de personnes a répondu à l'invitation de l'association l'Echineau et a bénéficié de l'opération broyage de déchets verts organisée chaque année à l'aide du broyeur de la CCTT.

Environ 5 m3 de copeaux de bois iront protéger diverses plantations dans les jardins et vergers.

Rendez vous est pris à l'automne

Divagation des chiens

Suite à plusieurs incidents, il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. Afin d'assurer la sécurité de tous il est demandé aux propriétaires de prendre toutes les dispositions nécessaires au respect de cette règle.

Logements communaux

La commune de Lagney dispose de 6 logements destinés à la location, dont 5 sont déjà occupés.
Quatre sont spécifiquement adaptés aux séniors et aux personnes présentant un handicap léger.

36, rue de la Méselle	38, rue de la Méselle	40, rue de la Méselle	42, rue de la Méselle
3 pièces, 74,85 m²	2 pièces – 66,25 m²	2 pièces – 55,00 m²	3 pièces – 77,40 m²
Loyer : 524,25 €	Loyer : 470,86 €	Loyer : 405,36 €	Loyer : 544,68 €

Deux sont situés au-dessus de la mairie. Ils sont prioritairement destinés aux familles avec enfants.

1, rue de la Cure, appt 101	1, rue de la Cure, appt 102
3 pièces – 73 m²	3 pièces – 82 m²
Loyer : 584 €	Loyer : 656 €

Le montant des loyers indiqué est celui qui est actuel au mois de mai 2026, les charges ne sont pas comprises (Abonnements : Eau, électricité, tél/internet, taxe déchets ménagers, entretien des communs…)
Information importante : Le logement de 82 m², appartement 102 au-dessus de la mairie n'est actuellement pas disponible à la location, en raison de nuisances sonores liées à la pompe à chaleur et/ou aux ventilations situées à proximité. Une action est en cours avec les architectes concepteurs du bâtiment.
Modalités de candidature : Les personnes intéressées doivent retirer un dossier de demande de logement en mairie, puis le retourner complété avec les informations nécessaires. Les demandes seront étudiées par la commission d'attribution des logements, qui statuera en temps voulu.

Histoire et patrimoine

Mathis LEBRAVE s'engage pour le patrimoine militaire autour de notre village !
À 16 ans, Mathis LEBRAVE**,** habitant de Lagney, consacre depuis quelques mois une partie de son temps libre à l'entretien de l'observatoire numéro 3 sur les hauteurs du village. Seul, bénévolement, il nettoie ce lieu afin d'éviter qu'il ne continue à se détériorer.
Cet observatoire fait partie du patrimoine militaire local. Comme d'autres bâtiments situés autour du village, il témoigne d'une histoire qu'il est important de ne pas laisser disparaître. En prenant soin de ce site, Mathis souhaite simplement contribuer, à son niveau, à la préservation de ces traces du passé.
Son intérêt ne s'arrête pas à l'entretien de l'observatoire. Mathis aimerait, dans les années à venir, voir naître un sentier de randonnée qui passerait par plusieurs bâtiments militaires autour de Lagney. Ce parcours permettrait de découvrir ces lieux autrement, en marchant, tout en apprenant à quoi ils servaient et en apportant des informations historiques. L'idée serait de relier l'histoire locale et la promenade, afin que les habitants comme les visiteurs puissent mieux connaître ce patrimoine souvent discret, parfois méconnu, mais pourtant bien présent dans notre environnement.
Pour le moment, Mathis agit seul. Il aimerait cependant être rejoint par des personnes intéressées par l'histoire, la marche ou la sauvegarde du patrimoine. Il souhaiterait également pouvoir échanger avec la municipalité afin de construire, pourquoi pas, un véritable projet autour de ces bâtiments.
Son initiative mérite d'être soulignée. Elle montre qu'à tout âge, il est possible de s'intéresser à son village, à son histoire et à ce que l'on peut faire concrètement pour les préserver.


Avant


Après





Dépôt Légal N° 701 Crédit photos, mise en page et impression : Mairie de Lagney, Mathis Lebrave
Directeur de la publication : Jacques MATHIEU